

Modalités de location de la salle « Au Gré des Vents »

Afin de valider votre réservation, merci de nous retourner au plus vite :

- la convention
- une attestation d'assurance valide à la date de l'évènement (responsabilité civile)
- un chèque de caution de 500 euros à l'ordre du Trésor Public (non encaissé)
- le règlement de la salle à l'ordre du Trésor Public (encaissé après la date de la location) *.

Vous pouvez prendre contact avec Mme BOSSY pour faire une visite et prendre RDV pour l'état des lieux au 02 40 87 67 83.

Restant à votre disposition pour tout renseignement,

Cordialement,

Nelly TISSERANT
Service Communication-Locations
Tél : 02 40 87 74 40
E-mail : communication-locations@guenrouet.fr

**Pour les réservations concernant l'année N+1, merci de faire parvenir votre règlement au début de l'année N+1 après validation des nouveaux tarifs.*